



# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Afrique australe

Une publication du SER de Pretoria  
du 7 au 11 octobre 2024

### LE CHIFFRE A RETENIR

**+0,3%**

La progression de la  
production minière sur un an  
2024 au mois d'août - StatsSA

### Réforme du régime des visas en Afrique du Sud (*Business Tech*)

Le ministre des Affaires intérieures (DHA), Leon Schreiber, a officialisé mercredi 9 octobre des réformes majeures du régime des visas en Afrique du Sud. Ces changements visent à fluidifier le système de visas du pays, marqué par des lenteurs bureaucratiques et des cas de corruption. Parmi ces réformes figurent le visa pour le travail à distance et un nouveau système de visas de travail basé sur un système de points. Le Ministre a affirmé que ces réformes, « adaptées aux besoins et favorables au marché », repositionneraient l'Afrique du Sud comme une destination de premier plan pour les investissements et le tourisme, créant ainsi des milliers de nouveaux emplois. Pour rappel, en mai 2024, l'ancien ministre des Affaires intérieures, Aaron Motsoaledi, avait déjà amendé les lois sur l'immigration, introduisant le système de points pour les compétences critiques et un visa pour le travail à distance. Le nouveau visa pour le travail à distance doit permettre aux personnes à hauts revenus de s'installer dans le pays. Pour les demandes de visa de travail général hors du cadre du « Trusted Employer Scheme », un nouveau seuil de revenu annuel brut de 650 796 ZAR (34 000 EUR), soit le double du revenu médian sud-africain, a été mis en place afin de protéger les emplois de bas niveau tout en attirant des travailleurs qualifiés. Un candidat doit remplir tous les critères prescrits pour obtenir un visa pour compétences critiques ou un visa de travail général, soit un score de 100 points (voir tableau). Dans le cas où le candidat n'atteint pas les 100 points, sa candidature sera rejetée.

	Criteria	Points (%)		Points (%)
<b>Occupation:</b>	Occupation on critical skills list	100		
<b>Qualifications:</b>	NQF levels 9 and 10	50	NQF levels 7 and 8	30
<b>Offer of employment (Mandatory):</b>	Above R976,194 gross per annum	50	Between R650,796 and R976,194 gross per annum	20
<b>Work experience:</b>	5 – 10 years	20	10+ years	30
<b>Employment status:</b>	Offer from Trusted Employer	20		
<b>Language skills:</b>	Proficient in at least one official language	10		

## Sommaire :

### Afrique du Sud

- Assouplissement réglementaire du BEE en vue pour permettre l'arrivée de Starlink en Afrique du Sud (*MyBroadband*)
- La justice bloque un accord majeur de Transnet privatisant la gestion du principal terminal portuaire d'Afrique du Sud (*BusinessDay*)
- Les résultats financiers de Transnet poursuivent leur dégradation (*Transnet*)
- Une large délégation sud-africaine s'est rendue à Londres pour attirer les investisseurs britanniques (*DIRCO*)
- La production minière progresse de 0,3% au mois d'août, tandis que la production manufacturière diminue de 1,2% (*StatsSA*)

### Angola

- La compagnie aérienne nationale TAAG affiche 1,7 Md USD de pertes cumulées sur 10 ans (*Expansao*)
- Le gouvernement angolais approuve un plan stratégique pour les marchés publics afin de lutter contre la corruption (*Ministère des Finances*)
- Pour lutter contre l'inflation la banque centrale intervient sur le marché des changes et provoque en une semaine une appréciation du kwanza de 5 % face au dollar (*Expansao*)

### Namibie

- L'inflation atteint 3,4% sur un an, son plus bas niveau depuis plus de trois ans (*Namstats*)

### Zambie

- Lancement des travaux d'extension de la mine de cuivre de Lumwana en Zambie (*Mining.com*)
- La Zambie signe un accord avec la Chine pour la création de sa première usine de fabrication de vaccins contre le choléra (*AfricaNews*)

### Zimbabwe

- Le gouvernement fait appel au cabinet français GSA (*Global Sovereign Advisory*)

# Afrique du Sud

## **Assouplissement réglementaire du BEE en vue pour permettre l'arrivée de Starlink en Afrique du Sud (MyBroadband)**

Le ministre des Communications, Solly Malatsi, a annoncé un plan pour permettre à SpaceX, la société d'Elon Musk, de lancer son service de satellite Internet Starlink en Afrique du Sud. Il prévoit de donner une directive politique à l'Autorité indépendante des communications d'Afrique du Sud (Icasa) pour assouplir les règles sur le *Black Economic Empowerment* (BEE), le système de discrimination positive. Dans le secteur des télécoms, il est stipulé que 30 % des parts des opérateurs doivent être détenus par des groupes historiquement défavorisés en Afrique du Sud, ce que M. Musk, lui-même d'origine sud-africaine, s'est refusé à faire. Le plan en question a pour objectif de réduire les obstacles réglementaires à l'investissement dans l'internet haut débit abordable en permettant aux entreprises multinationales de se conformer aux règles BBE via des initiatives publiques ou privées sans être obligées de céder des parts de propriété directe, mais en ayant plutôt recours à des «*equity equivalents*» permettant de compenser via des actions sociales. Ce changement de législation ouvre ainsi la voie à l'arrivée de Starlink dans le pays dont le service de satellite Internet doit permettre de réduire la fracture numérique dans le pays, principalement dans les régions isolées et mal connectées par la fibre.

## **La justice bloque un contrat majeur de Transnet pour la privatisation partielle du principal terminal portuaire d'Afrique du Sud (BusinessDay)**

La Haute Cour de Durban a suspendu un contrat de partenariat public-privé pour la gestion du terminal 2 de conteneurs de Durban. L'appel d'offres avait été conclu par Transnet, l'opérateur public sud-africain en charge du transport ferroviaire et des ports du pays, au bénéfice de l'armateur philippin, ICTSI. Celui-ci prévoyait une concession de 25 ans pour la gestion du terminal 2 de conteneurs à une

coentreprise entre Trasnet (51%) et ITCSI (49%), accompagné d'un investissement de 570 M EUR. A lui seul, ce terminal représente près de 46% du trafic portuaire sud-africain. Cette décision marque un coup dur pour le plan de délégation privée des activités de Transnet, censé lui apporter une plus grande efficacité et rationalité dans ses opérations. La Haute Cour de Durban a critiqué le processus de sélection du concessionnaire, pointant des failles majeures dans la manière dont l'appel d'offres a été géré. En effet, Transnet a permis à ICTSI d'utiliser sa capitalisation boursière pour satisfaire aux exigences de solvabilité, une mesure jugée non conforme par les experts consultés. Le jugement a donné raison à APM Terminals (APMT), filiale du groupe maritime Maersk, un des soumissionnaires perdants, qui avait contesté la validité de l'offre d'ICTSI. En conséquence, l'accord est suspendu, soulevant des nouvelles questions sur la gouvernance de Transnet.

## **Les résultats financiers de Transnet poursuivent leur dégradation (Transnet)**

Le 2 septembre, l'opérateur logistique public Transnet, en charge de l'exploitation du réseau ferroviaire, des infrastructures portuaires et des gazoducs, a présenté des résultats financiers inquiétants pour l'exercice clos au 31 mars 2024, malgré une stabilisation des performances opérationnelles. Si le chiffre d'affaires du groupe enregistre une progression pour le troisième exercice consécutif (76,7 Mds ZAR, soit +11,6% sur l'année), cette bonne performance apparente reflète principalement la hausse des tarifs de transport. Les performances opérationnelles restent en revanche particulièrement dégradées : i) si les volumes de fret ferroviaire (44% des revenus du groupe) ont légèrement progressé sur l'exercice (151,2 M tonnes, soit +1,5% sur un an), ils restent toutefois, après cinq ans de contraction (-34% entre 2018 et 2023), nettement inférieurs à l'objectif qui avait été fixé sur l'exercice (objectif initial de 184 M tonnes, revu ultérieurement à 154,4 M tonnes). Le réseau ferroviaire, qui subit régulièrement des actes de pillage et de vandalisme, reste dans un état critique, les incidents de sécurité (vols de câbles) ayant continué de

progresser sur l'exercice (+5,4%) ; ii) les volumes de fret maritime ont également progressé sur l'exercice (+2,9%), restant toutefois modestes (4,2 M tonnes). Cette relative stabilisation des activités opérationnelles, couplée à la progression bien plus rapide des dépenses opérationnelles (54,7 Mds ZAR, soit +19,2%) et des charges d'intérêt de la dette (13,8 Mds ZAR, soit +14,8%) illustre la nette dégradation des finances du groupe, qui enregistre des pertes nettes record de 7,3 Mds ZAR (environ 380 MEUR) sur l'exercice. L'entreprise publique subit également les effets d'une décision judiciaire du 18 juin 2024 l'obligeant à indemniser Sasol et TotalEnergies des surcoûts occasionnés par une surfacturation des services de transport de pétrole, effective depuis 2008 (+ de 9 Mds ZAR). Dans ce contexte, la dette de Transnet continue de progresser (137,7 Mds ZAR, soit +5,8% sur l'exercice et 38% du bilan). Pour rappel, les agences de notation S&P Global et Moody's ont dégradé, le profil de dette de l'opérateur public, en novembre 2023 et en janvier 2024 respectivement, malgré la présentation en octobre 2023 d'un plan de sauvetage et l'octroi par l'Etat sud-africain d'une garantie souveraine de 47 Mds ZAR.

### **Une large délégation sud-africaine s'est rendue à Londres pour attirer les investisseurs britanniques (DIRCO)**

Du 1er au 4 octobre, le vice-président Paul Mashatile a conduit une délégation de ministres et d'acteurs économiques sud-africains à Londres, dans l'objectif de renforcer les liens commerciaux et financiers avec le Royaume-Uni. Malgré une stagnation ces dernières années, Londres reste le principal pourvoyeur d'investissements directs étrangers en Afrique du Sud. La visite a notamment permis d'évoquer la nécessité d'améliorer l'accès aux financements et aux marchés étrangers des petites et moyennes entreprises sud-africaines, ainsi que les investissements dans le secteur énergétique. La délégation sud-africaine a œuvré à relancer l'attractivité de l'Afrique du Sud (80ème au classement *Doing Business*, soit - 41 places entre 2015 et 2020), en mettant en avant la stabilité apportée par la mise en place de la nouvelle coalition gouvernementale, la fin des délestages électriques, et la volonté du pays de quitter la liste grise du GAFI dès octobre 2025.

D'après la banque *JPMorgan*, les projections de croissance en Afrique du Sud (1,0% en 2024 selon le FMI) seraient toutefois insuffisantes pour susciter durablement l'attention des investisseurs étrangers.

### **La production minière progresse de 0,3% au mois d'août, tandis que la production manufacturière diminue de 1,2% (StatsSA)**

Selon l'Agence nationale de statistiques (StatsSA), la production manufacturière a diminué de 1,2% sur un an au mois d'août, après une augmentation de 1,6% sur un an au mois de juillet. Ces résultats sont particulièrement décevants, alors que les observateurs tablaient sur une hausse de près de 2%. Si cinq secteurs sur dix ont enregistré une baisse de leur activité, les principales contre-performances ont été observées dans l'industrie automobile (-16,1%, soit une contribution négative de 1,6 point) et l'industrie métallurgique (-5,4%, soit une contribution négative de 1,2 points). Seule l'industrie alimentaire a significativement progressé sur la période (+5,8%, soit une contribution positive de 1,3 points). En parallèle, la production minière a augmenté de 0,3% sur un an au mois d'août, après une diminution de 1,0% au mois de juillet. La production a été portée par le manganèse (+16%, soit une contribution positive de 1,2 point), le chrome (+24.8%, soit une contribution de +1,1 point), et les métaux du groupe platinoïde (+4,7%, soit +1,2 point). A l'inverse, les productions de fer (-15,2%, soit une contribution négative de 2,1 points) et d'or (-4.6%, soit -0,7 point), qui a subi un dixième mois consécutif de baisse, ont diminué.

## Angola

### **La compagnie aérienne nationale TAAG affiche 1,7 Md USD de pertes cumulées sur 10 ans (Expansao)**

Selon un rapport de l'IGAPE (Institut de gestion des actifs et participations de l'Etat), la TAAG a de nouveau enregistré un résultat négatif en 2023 à hauteur d'environ 34 M USD. Depuis 2011, seule l'année 2022 a vu la réalisation d'un bénéfice (500 K USD). Depuis dix ans, les pertes cumulées de l'entreprise ont ainsi atteint 1,7 Md USD. TAAG, qui vient d'adhérer à l'Association

du transport aérien latino-américain et caribéen (ALTA) et bénéficie de nombreuses aides de l'Etat angolais (soutien en capital, garantie de l'Etat, et coûts de carburant réduits en raison de fortes subventions), est pourtant avantagée par rapport à nombre de ses concurrents. Bien qu'elle ait connu une forte augmentation du nombre de passagers en 2023 (+45%), ses coûts d'exploitation (163 MUSD, soit +67%) ont encore dépassé ses recettes d'exploitation (89 MUSD, soit +51%). A noter également la forte progression (+25%) de la masse salariale en 2023.

### **Le gouvernement angolais approuve un plan stratégique pour les marchés publics afin de lutter contre la corruption (Ministère des Finances)**

Ce Plan stratégique pour les marchés publics 2024-2028, approuvé en conseil des ministres, vise à développer un régime de marchés publics plus efficace et plus transparent. Selon la ministre des Finances, ce plan s'aligne sur les meilleures pratiques internationales et doit contribuer au renforcement de la gestion des finances publiques et à la promotion du développement durable du pays. Il est basé sur des évaluations réalisées entre 2019 et 2023, et utilise des méthodologies reconnues par des organisations internationales telles que le FMI et la Banque mondiale: le système de marchés publics (MAPS), la gestion des finances publiques (PEFA) et l'évaluation de la gestion des investissements (PIMA). Il est à noter qu'environ un tiers des procédures de passation de marchés publics en Angola en 2023 ont été réalisées en gré à gré (84% des adjudications en valeur). Le gré à gré est un mode de passation de marché courant en Angola (la loi disposant qu'il peut être pratiqué « en cas d'urgence »).

### **Pour lutter contre l'inflation la banque centrale intervient sur le marché des changes et provoque en une semaine une appréciation du kwanza de 5 % face au dollar (Expansao)**

Le 2 octobre, la Banque centrale angolaise (BNA) a injecté 250 M USD sur le marché des changes via la plateforme Bloomberg. Au 7 octobre, 170 M USD avaient été

vendus aux banques commerciales à un taux très bas (935 AOA pour 1 USD), alors que le taux du kwanza au 1<sup>er</sup> octobre était à un niveau historiquement élevé (951,6 AOA pour 1 USD). Curieusement, ce montant n'a pas trouvé preneur immédiatement, alors que les agents économiques se plaignent d'un manque crucial de devises pour réaliser leurs opérations avec l'étranger, laissant supposer que les banques, malgré un taux très avantageux, manquent de liquidités en kwanza, d'autant qu'elles sont contraintes par une récente directive de la BNA à transférer à la Banque centrale 30 % des devises acquises sur le marché interbancaire. En conséquence de cette opération, le kwanza s'est apprécié de 5 % en une semaine (1 USD à 905,5 AOA le 9 octobre). Le rôle premier de la BNA est la lutte contre l'inflation, qui est à 80 % importée. Pour atteindre son objectif de 24 % d'inflation annuelle fin 2024 (actuellement 31 %), la BNA est contrainte d'atténuer les pressions sur le marché des changes afin de diminuer le coût des importations, notamment de produits alimentaires (poids d'environ 70 % dans l'IPC). Il est probable que la BNA maintienne cette stratégie d'« appréciation artificielle » du kwanza jusqu'en décembre 2024, après quoi elle cessera d'intervenir. Il s'agit de la deuxième intervention de l'année de la BNA sur la plateforme Bloomberg, après une injection de 200 M USD en mai. Le montant des réserves internationales a crû de 2 % entre août et septembre pour atteindre 15 milliards de dollars (8 mois d'importations).

## Namibie

### **L'inflation atteint 3,4% sur un an, son plus bas niveau depuis plus de trois ans (Namstats)**

Selon l'agence nationale de statistiques (NamStats), l'inflation a ralenti à 3,4% sur un an au mois de septembre, après avoir atteint 4,4% au mois d'août. Cette baisse importante a surpris les observateurs, qui avaient anticipé une accélération à 4,7%. L'indicateur, en diminution pour le quatrième mois consécutif, passe sous la barre des 4% pour la première fois depuis octobre 2021, égalant ainsi le point bas d'août 2021. Les principaux postes contributeurs à la hausse des prix restent les « produits alimentaires » (+5,1%, soit une

contribution positive de 1 point), qui ont toutefois été moins affectés que prévu par la sécheresse, le « logement, eau et électricité » (+3,7%, soit +0,9 point) et les « boissons alcoolisées et tabac » (+4%, soit +0,6 point), dont les prix ont baissé au cours du dernier mois. A noter que les transports, qui contribuent habituellement positivement à l'inflation, ont bénéficié d'un effet de base (hausse des prix importante il y a un an) qui explique le niveau très faible recensé au mois d'août (+1,2% en septembre, contre +6,1% en août).

## Zambie

### Lancement des travaux d'extension de la mine de cuivre de Lumwana en Zambie ([Mining.com](#))

Le développement du projet Super Pit de 2 Mds USD pour une mine de cuivre Lumwana du canadien Barrick en Zambie a été officiellement lancé mercredi 10 octobre 2024 en présence du président Hakainde Hichilema et des membres de son gouvernement. L'étude de faisabilité est attendue d'ici la fin de l'année, ouvrant la voie au début des travaux de construction en 2025. Cette expansion prévoit de doubler la capacité de traitement du circuit existant, puis d'augmenter considérablement les volumes d'exploitation minière. Ainsi, la capacité de traitement de l'usine passerait de 27 millions de tonnes actuelles à 52 millions de tonnes, doublant ainsi la production annuelle de cuivre de la mine, de 120 000 tonnes à 240 000 tonnes. La mine ferait ainsi son entrée parmi les 25 plus grandes mines de cuivre au monde. Cette expansion est une bonne nouvelle pour la Zambie et son président Hichilema dont l'objectif, très ambitieux, est d'atteindre 3 Mt de production par an en 2030 alors qu'elle était l'année dernière de seulement 800 000 tonnes. Le contexte est d'autant plus difficile que le secteur souffre des délestages électriques journaliers liés à la sécheresse qui impacte la production électrique du principal barrage du pays (Kariba).

### La Zambie signe un accord avec la Chine pour la création de sa première usine de fabrication de vaccins contre le choléra ([AfricaNews](#))

La Zambie a signé un protocole d'accord (MoU) avec la Chine pour établir la première usine de fabrication de vaccins contre le choléra dans le pays. Le projet, annoncé lundi 7 octobre 2024, vise à renforcer la lutte de la Zambie contre le choléra, une maladie qui a fortement impacté la santé publique du pays et de la région. La première phase de l'usine, dont le coût s'élève à 37 M USD, sera développée en partenariat entre la Zambia Industrial Development Corporation (IDC) et la société chinoise Jijia International Medical Technology Corporation. L'installation devrait produire environ trois millions de doses par an. Le président zambien, Hakainde Hichilema, s'exprimant lors de la cérémonie de signature à Lusaka, a souligné l'importance de ce projet pour éradiquer le choléra en Zambie. Il a également mis en avant le potentiel de la Zambie pour devenir un pôle de production clé pour l'Afrique, alors que la population du continent continue de croître rapidement. La Zambie a été confrontée à une grave épidémie de choléra plus tôt cette année, causant plus de 400 décès et infectant plus de 10 000 personnes. Le choléra reste une menace persistante dans le pays, notamment pendant la saison des pluies, malgré le fait qu'il s'agisse d'une maladie curable. Dans le cadre de l'accord, la Chine s'engage à offrir trois millions de doses de vaccin contre le choléra à la Zambie avant le début de la production.

## Zimbabwe

### Le gouvernement fait appel au cabinet français GSA ([Global Sovereign Advisory](#))

Le gouvernement zimbabwéen a annoncé faire appel au cabinet spécialisé en restructuration et défaut de dette souveraine GSA ([Global Sovereign Advisory](#)) et au cabinet d'avocat Kepkler Kaust pour trouver une solution à sa dette insoutenable. Le défi s'annonce de taille, alors que la situation de la dette publique zimbabwéenne s'est largement dégradée en 2023 (sous l'effet d'un déficit public qui

aurait atteint plus de 14% du PIB selon le FMI). Elle s'élèverait désormais à 21,2 Mds USD (dont 7,4 Mds USD d'arriérés, principalement auprès des bailleurs internationaux), soit 97% du PIB.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : SER de Pretoria, SE de Luanda, SE de Maputo

[leopold.vinot@dgtrésor.gouv.fr](mailto:leopold.vinot@dgtrésor.gouv.fr), [nicolas.viossat@dgtrésor.gouv.fr](mailto:nicolas.viossat@dgtrésor.gouv.fr)

Rédaction : SER de Pretoria

Abonnez-vous : [leopold.vinot@dgtrésor.gouv.fr](mailto:leopold.vinot@dgtrésor.gouv.fr), [nicolas.viossat@dgtrésor.gouv.fr](mailto:nicolas.viossat@dgtrésor.gouv.fr)